



Achat voiture occasion, vis caché

Par **vanilulu**, le **14/06/2016** à **10:31**

Bonjour
Mon fils vient d'acheter une voiture d'occasion, le lendemain nous nous sommes rendu compte que le joint de culasse était à changer ,j'aimerais savoir si nous avons tout de même un recours étant donné que la vendeuse à écrit "vendue en l'état" .Nous sommes lui comme moi au chômage et n'avons absolument pas les moyens de nous lancer dans une plainte si elle ne devait pas nous être favorable .Je précise que la vendeuse à été informée et qu'elle ne veut rien entendre ,aucune négociation possible.
Merci beaucoup

Par **Lag0**, le **14/06/2016** à **11:31**

Bonjour,
Comment vous êtes-vous rendu compte que le joint de culasse était à changer ?
Pouvez-vous vous en rendre compte avant d'acheter, lors d'un examen attentif du véhicule et d'un essai de celui-ci ?

Par **vanilulu**, le **14/06/2016** à **11:38**

C'est le père de mon fils qui l'a constaté en regardant le moteur de plus près ,après,je sais très bien que c'est un expert qui doit le constater ,seulement ,je ne vais pas faire appel à un expert si au bout du compte on me dit que je n'ai aucun recours.